

LA FEUILLE DE CHENE

Mairie LA ROUQUETTE
Bulletin municipal
Juin 2019
Trimestriel
Numéro 3

Horaires d'ouverture de la Mairie



lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h30

mercredi
de 9h00 à 12h30

vendredi
de 13h30 à 19h00



Téléphone
05 65 29 60 98

Fax
05 65 29 60 95

Mail
la.rouquette@orange.fr

Site Internet
www.larouquette.org



Le mot du Maire

Les élections européennes viennent de s'achever et je voudrais profiter de ces quelques lignes pour dire que les Rouquettois, une fois n'étant pas coutume, ne s'étaient pas déplacés en grand nombre... Vous serez sûrement plus nombreux à la prochaine échéance !

Allez, Respirez ! C'est bientôt l'été ! Les cerisiers regorgent de beaux fruits rouges ; le soleil montre enfin le bout de son nez ; les écoliers préparent activement la fin de l'année et, malgré le quotidien, nous nous voyons déjà flâner à l'ombre des arbres sur les berges rafraîchissantes de l'Assou et du Dassou... Tout l'été, si vous recevez de la famille ou invitez des amis, ne les laissez pas partir sans faire un tour sur le site des 3 Routes au Moulin de Castel que nous continuons d'aménager !

Comme l'an passé, à la même période, vous trouverez dans ce bulletin le programme de la fête de La Rouquette : sans le dynamisme et l'engagement des jeunes bénévoles, elle n'aurait pas lieu. Cet édit est une opportunité de plus pour les en remercier.

Pour ceux et celles qui ont la chance de voir se profiler les vacances.... Ne partez pas trop vite ! Venez vous divertir pendant les 3 jours de fêtes dès le premier week-end de juillet, sans oublier de revenir, aussi nombreux que l'an passé, au marché des producteurs le dimanche 18 août...

Toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un bon été et d'excellentes vacances à La Rouquette et ses alentours.

Dates à retenir

Aubades : **29 juin 2019**

Fête de l'école : **2 juillet 2019**

Fête de La Rouquette : **5, 6 et 7 juillet 2019**

Randonnées et Marché Gourmand : **18 août 2019**

Fête du Moulin : **15 septembre 2019**

La Rand'Assou : **22 septembre 2019**

Résultat Enquête Publique

Le commissaire enquêteur a conclu que :

Projets d'aliénation d'une partie de chemin rural à « Souzils » et d'une partie de chemin rural des « Coutets »

- Compte tenu que ce projet ne porte pas atteinte à la circulation publique et ne crée pas de parcelles enclavées ;
- Considérant que conserver cette partie de chemin rural ne présente pas d'intérêt pour la commune et pourrait même être une charge d'entretien ;
- Considérant que ce projet est de nature à favoriser l'aménagement cohérent de l'îlot de propriété existant ;
- Considérant que ce projet ne présente pas d'impact notoire sur l'environnement ;
- Considérant que l'aliénation de cette partie de chemin rural, n'est pas de nature à porter atteinte aux intérêts des habitants des hameaux et de la commune ;
- Considérant que ce projet présente plus d'avantages que d'inconvénients pour la collectivité et le public.

Le commissaire enquêteur, émet un **AVIS FAVORABLE** aux projets d'aliénation d'une partie de chemin rural dans le hameau de « Souzils » et des « Coutets ».

Projet d'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit :

« Le Figuier »

- Considérant que ce chemin rural est un élément du patrimoine naturel du territoire, situé pour partie, en zone Natura 2000,
- Considérant la complémentarité des deux accès utilisés, actuellement, par le public pour accéder au lieu-dit : « le Figuier »,
- Considérant que l'existence du chemin rural dit : « côte du Figuier » ne porte pas atteinte au développement de l'activité agricole,
- Considérant que la situation administrative relative à l'existence de la piste d'accès des véhicules lourds vers le lieu-dit « Le Figuier » n'est pas satisfaisante pour la collectivité et les propriétaires concernés,
- Considérant que cette régularisation administrative peut être réalisée sans procéder à l'aliénation du chemin rural dit : « côte du Figuier »,
- Considérant que l'aliénation de ce chemin, serait de nature à porter atteinte aux intérêts des habitants de la commune, et présente plus d'inconvénients que d'avantages pour la collectivité et le public.

Le commissaire enquêteur, émet un **AVIS DEFAVORABLE** au projet d'aliénation du chemin rural situé, au lieu-dit : « Le Figuier ».

Projet d'aliénation de chemins ruraux au lieu-dit : « Le Barrois »

- Compte tenu que ce chemin est désaffecté,
- Compte tenu que ce projet ne porte pas atteinte à la circulation publique,
- Compte tenu de l'engagement du demandeur de créer une servitude de passage au bénéfice des parcelles enclavées,
- Considérant que conserver

cette partie de chemin rural ne présente pas d'intérêt pour la commune et pourrait même être une charge d'entretien.

- Considérant que ce projet est de nature à favoriser l'aménagement cohérent de l'îlot de propriété existant,
- Considérant que ce projet ne présente pas d'impact notoire sur l'environnement,
- Considérant que l'aliénation de cette partie de chemin rural, n'est pas de nature à porter atteinte aux intérêts des propriétaires de parcelles au lieu-dit : « Le Barrois » et de la commune,
- Considérant que ce projet présente plus d'avantages que d'inconvénients pour la collectivité.

Le commissaire enquêteur, émet un **AVIS FAVORABLE** au projet d'aliénation de deux chemins ruraux au lieu-dit « Le Barrois ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE le déclassement des chemins concernés pour les lieux de Souzils, des Coutets et du Barrois, tels que présentés à l'enquête publique, et autorise M. le Maire à procéder à l'aliénation des dits chemins,
- DECIDE de vendre chaque portion de chemin pour les lieux de Souzils, des Coutets et du Barrois, auxquels s'ajoute un forfait pour les frais inhérents à l'enquête, ainsi que les frais de géomètre et d'actes ;
- DECIDE de garder le statut de chemin rural pour le Figuier et d'en régulariser la situation administrative. Son emprise emprunte depuis plus de trente ans des parcelles appartenant à des propriétaires privés ;
- DECIDE d'acheter chaque portion de la piste « du Figuier » aux propriétaires privés.

Vie municipale

Fin d'année scolaire à l'école de La Rouquette

Les enfants de l'école ont un programme de sorties chargé pour cette fin d'année scolaire :

- 27 mai : rencontre sportive (grande section, CP, CE) à Compolibat
- 3 juin : Prim'air nature CM à Compolibat
- 7 juin : tournoi de basket CM à Martiel
- 17 juin : CE et CM sortie rencontre occitan à Peyrusse
- 18 juin : sortie maternelle à Najac (train, visite du château, accrobranche)
- 27 juin : toutes les classes au Festival Street Art à Decazeville
- 2 juillet : Triathlon à Villefranche pour les CM

- 2 juillet : Fête de l'école (spectacle et apéritif dînatoire)



Le 5 juillet marquera la fin de cette année scolaire 2018 - 2019. Bonnes vacances à tous... et rendez-vous le lundi 2 septembre !

L'été à la ferme équestre de Saint-Gauzy

Pendant les vacances, à Saint Gauzy, Marie-Noëlle et Jérôme accueillent les enfants et adolescents pour des stages avec ou sans hébergement allant de 1 à 5 jours.

Passer du temps avec les poneys, partager des moments sympas avec des copains, découvrir les joies de l'équitation, se perfectionner... Tout cela dans une ambiance conviviale et chaleureuse...

La ferme Equestre est une école d'équitation agréée par la fédération équestre française avec le label qualité et de belles installations : un manège couvert, deux carrières extérieures mais également une salle d'accueil et des locaux agréables.

La ferme équestre de Saint-Gauzy, c'est également l'accueil de personnes en situation de handicap avec le label équihandi et aussi du travail sur la recherche de bien être ou la gestion de stress et des émotions.



Pour tout renseignement

Tél. : 06 07 53 02 37
Mail : marieno@equigauzy12.fr
Site web : www.equigauzy12.fr

Des chats envahissants !

Depuis plusieurs semaines, nous avons été informés de désagréments dus à des chats. En effet, ces chats rentrent dans les propriétés privées, s'installent et font leurs besoins dans les greniers, les granges, salissent les voitures...

Ces animaux sont considérés comme errants ou en état de divagation dès lors qu'ils sont trouvés sans gardien sur le terrain d'autrui ou sur la voie pu-

blique. Plus précisément, est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu.

Ces chats peuvent nous attirer et nous les nourrissons d'abord de temps en temps puis plus régulièrement. Mais ces chats sont retournés à

l'état sauvage et ils peuvent se montrer très envahissants. Le saviez-vous ? Un couple de chats errants peut donner naissance à 10 chatons la première année qui pourront à leur tour donner naissance à 100 chatons l'année suivante !

J'en appelle à votre sens du civisme pour trouver une solution ! Avant d'être débordés, si vous souhaitez garder des chats et que vous n'êtes pas en capacité de contrôler les naissances, pensez à castrer les mâles et stériliser les femelles !

Vie municipale

Foot Rouergue : une première saison satisfaisante !

Le 14 juin 2019, les membres de l'association FOOT ROUERGUE se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle des fêtes de La Rouquette. Cette assemblée a permis d'établir un bilan de la saison écoulée et d'envisager avec optimisme la saison à venir.

Avec environ 250 licenciés - des plus jeunes aux féminines en passant par les équipes seniors - le club se porte bien. La fusion qui unit La Rouquette, Laramière, Martiel, Monteils et Savignac en un seul club a remarquablement bien fonctionné. Ensemble, tous les licenciés et dirigeants ont œuvré à la réussite du club. Des remerciements ont été adressés aux élus des 5 communes pour les efforts financiers consentis et la mise à disposition de leurs équipements, ce qui a permis d'utiliser 4 aires de jeu tout au long de la saison.

Les bilans financiers ont été présentés en excédent grâce aux manifestations (lotos, repas, concerts...) organisées sur l'ensemble du territoire. Merci à tous ceux qui, par leur présence ou par leurs dons, contribuent à soutenir le club.

Pour la nouvelle saison, si vous êtes intéressés par la pratique du football, en équipes de jeunes, en football féminin, chez les seniors, les vétérans ou comme dirigeant, rejoignez-nous : vous pourrez pratiquer votre sport favori dans d'excellentes conditions et dans un club où la convivialité reste un élément essentiel !



Les travaux en régie du 1^{er} trimestre 2019

Avec le printemps, l'entretien des espaces verts (bourg, ancienne école, aire de jeu, zone humide, stade, abords des églises d'Orlhonac, de La Bastide-Capdenac et du Bourg, des cimetières et de bifurcations présente la charge de travail la plus importante en cette période de l'année.

Les cimetières sont fauchés au rotofil en principe toutes les trois semaines. Aucune des méthodes de désherbage expérimentées sur les deux dernières années que ce soit avec de l'acide pélargonique, avec du sel plus vinaigre blanc, ou bien par désherbage thermique, ne présentent pas une efficacité avérée. En l'absence d'utilisation de produits chimiques, l'objectif est de contenir un enherbement à son minimum.

Dans le cadre du plan d'accès mobilité, le panneau d'affichage extérieur à la mairie a été déplacé sous le balcon pour permettre en accès aux personnes à mobilité réduite.

Concernant la voirie, un élagage a été effectué sur une voie et un chemin communal au niveau du bourg. Des chemins ont été remis à niveau à Léonard, et des ornières ont été comblées sur le GR 36.

Recensement de la population

La commune de La Rouquette est concernée par la prochaine campagne de recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.

Un coordonnateur sera désigné et dès la rentrée de septembre, nous lancerons le recrutement de 2 agents recenseurs.



Nos correspondants locaux

Nos correspondants recueillent les informations communales. Vous pouvez prendre contact avec Yves PANIS pour « Le Villefrancois » (tél. : 06 29 98 10 30) et avec Dominique DESSART pour « La Dépêche du Midi » (tél. : 06 84 42 55 06).



Directeur de publication : Thierry SERIN, Maire
Responsable de la communication : Olivier MARTIN
Conception/Impression : Mairie
Crédits photos : Mairie
Tirage : 350 exemplaires

Comité de rédaction : Loudmilla ADAM, Bernard BOUSQUET, Laure DURAN, Carole ICHES



La ROUQUETTE

Concert en l'Eglise

Vendredi 28 juin - 20h30

LKP

et

Les Voix de l'Audierne

Répertoire traditionnel occitan
et chanson française

Au profit de l'Association de Soutien
au Village de Forgho (Mali) - ASVF



Libre participation

asvf.forgho.com

FETE DE

LA ROUQUETTE

VENDREDI 5 JUILLET

A partir de 20h00

SOIREE TAPAS-BANDAS

animee par les
BANDAS DE CAJARC

Renseignements au :

06 42 61 26 93

SAMEDI 6 JUILLET

14h00 TOURNOIS DE FOOT

EQUIPES MIXTES OBLIGATOIRES
RECOMPENSE POUR LE MEILLEUR DEGUISEMENT!!!

RENSEIGNEMENTS:

06 42 61 26 93

17H00 : DIFFUSION MATCH COUPE DU
MONDE FEMININE DE FOOT

Happy Hours !!!

23h00 Soiree animee par
DJ PILOU

Snack/Bar toute la soiree

DIMANCHE 7 JUILLET

9h30 : Messe

10h30 : Depot de gerbe

15h00 : Concours de petanque
en doublette

17H00 : DIFFUSION MATCH COUPE DU
MONDE FEMININE DE FOOT

Happy Hours !!!

20h00 : Repas champetre
Cochon a la broche

SUR RESERVATION :

06 42 61 26 93

Bal Musette anime
par DIDIER MALVEZIN

00h00 : FEU D'ARTIFICE

2019

ORGANISEE PAR LE FOYER DES JEUNES